

L'Écho de Saint-François

JANVIER 2007

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 15 N° 2



Bienvenue

2007

Bénévole de l'année

Un hommage qui rejoue
sur L'Écho

p. 9

Claude Morin

Une communauté
consternée

p. 15

La Fête des Pieds Gelés

Tout sur la programmation
pp. 18-19



Soirée de la St-Sylvestre



Le dimanche 31 décembre • repas servi de 18h à 20h
Souper 50\$ tout inclus -- Soirée 15\$ • Réservation: 259-7514

La Plage ~
Restauration • Hébergement • Réception

www.moteldelaplage.com

C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210
DIRECTEUR		
Jean-Yves Lamonde	259-2433	
Christian Gendron	259-7160	
Raynald Laflamme	259-2659	

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Fabienne Cormeau

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal bénévolement
SF... réalisée
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François

N^os DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





SOMMAIRE

Invitation aux parents ayant des enfants âgés entre 10 et 17 ans.....	3
Une bonne façon de s'impliquer!.....	4
L'International de traîneau à chien	5
Les Fermières vous remercient pour le bazar-bouffe.....	6
Fusion de 4 clubs de motoneigistes dans Bellechasse	7
Les Tiques et les puces	8
Un hommage qui rejailli sur L'Écho de St-François.....	9
Recette des Fermières	10
Voeux de l'an	10
10 ans au service des jeunes	11
Ouverture du relais du Club Motoneige Bellechasse.....	11
Chronique policière	12
L'Office du tourisme de la Côte-du-Sud annonce ses couleurs.....	14
Claude Morin laisse dernière lui une communauté consternée.....	15
Début de saison satisfaisant en athlétisme.....	17
À vous joueur de pétanque.....	17
Le coin des Loisirs	18-19
Les Débrouillards	20
Pensée positive.....	21
Cassy, la bd.....	21
Réduction, Réemploi et Recyclage, les «R» du temps des fêtes.....	21
Santé-vous plus léger	23
L'Écho Municipal	16 pages

Invitation aux parents ayant des enfants âgés entre 10 et 17 ans

Dans le cadre du projet «Ensemble, on D-Tox», nous offrons aux parents ayant des enfants âgés entre 10 et 17 ans quatre rencontres d'information et de sensibilisation sous le thème « L'adolescence... Toute une aventure!!! ». L'accent est mis sur la prévention. Il n'est donc pas nécessaire de vivre des difficultés pour participer. Ce sont des rencontres ouvertes et gratuites. Donc, il est possible d'assister à la ou aux rencontres qui vous intéressent.

Thèmes, dates et lieu

Les rencontres auront lieu de 19 h à 21 h au local 3307 de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Les dates et les thèmes des rencontres sont les suivants:

Thème	Date
<i>TRANSFORMATIONS EXTRÊMES</i> (Le phénomène de l'adolescence)	le mardi 23 janvier
<i>LES «DÉ-PLAISIRS» ARTIFICIELS</i> (Les drogues)	le mardi 30 janvier
<i>ON NE SE COMPREND PAS...MAIS ON SE PARLE</i> (La communication)	le mardi 6 février
<i>LES RÈGLES, ÇA FAIT PARTIE DU JEU</i> (La résolution de conflits et la discipline parentale)	
	le mardi 13 février 2007

* Afin de faciliter l'organisation des rencontres, il serait souhaitable de s'inscrire à l'avance. Vous pouvez aussi vous présenter la journée même sans avoir avisé.

** Advenant le cas que l'école soit fermée pour des raisons climatiques, la rencontre sera remise le même jour de la semaine suivante, sauf pour le mardi 20 février où nous reprendrons le mardi 27 février. ☺

Information et inscriptions: Cathy Hudon,
coordonnatrice du projet: 248-2370, poste 281

La Coop
Rivière-du-Sud



34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Qc) G0R 3A0
Tél : (418) 259-7715



Nous avons ce qu'il vous faut pour faire l'entretien de vos véhicules saisonniers.

Et pour combattre l'hiver avec les meilleurs outils...



Succursale de Berthier : 259-7718
Succursale de La Durantaye : 884-2802

Bénévolat lié à l'impôt

Une bonne façon de s'impliquer!

Vous êtes disponible et aimeriez donner un coup de main à des personnes qui ont besoin d'aide pour remplir leurs déclarations de revenus afin de recevoir les crédits et prestations auxquels elles ont droit?

Joignez-vous à l'équipe des bénévoles de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Vous recevrez une formation qui vous permettra de remplir des déclarations de revenus simples et vous aurez la satisfaction d'aider des personnes qui ne peuvent pas faire appel à des spécialistes.

Pour devenir bénévole ou en savoir plus sur le Programme des bénévoles, composez le 418 649-4984 ou, sans frais, le 1 877 588-5001, poste 4984.

Vous pouvez aussi visiter l'un des sites Web suivants:
Agence du revenu du Canada: www.arc.gc.ca/benevole
Revenu Québec: www.revenu.gouv.qc.ca/benevole



GARANTIE NATIONALE



Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071



Garant®

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

L'Internationale de traîneau à chiens de la Rivière Daaquam

De retour pour une 2^e édition

Du 5 au 7 janvier 2007, la deuxième édition de l'Internationale de traîneau à chiens de la Rivière Daaquam(se tiendra à Villeggiature & Pourvoirie Daaquam de St-Just-de-Bretenières. Cette course de traîneau à chiens, considérée comme la deuxième en importance à l'est de l'Amérique du Nord, revêt un caractère particulier puisque des bourses totalisant 20 000\$ seront offertes aux coureurs provenant de partout au Canada et aux États-Unis.

Près de 155 équipes et 1 200 chiens sont attendus pour parcourir les tracés en plein cœur du Parc régional des Appalaches. Sanctionné par le Club d'attelage de chiens du Québec (CACQ) et l'Open Pro Tour, l'Internationale de traîneau à chiens offre aux mushers la possibilité de s'inscrire dans diverses catégories :

- * 2 x 6 milles, classe 6 chiens
- * 2 x 12 milles, classe Open Pro Tour
- * 3 x 18 milles, classe 12 chiens
- * Sprint 2 x 1/4 milles, classe illimitée, toutes catégories

Les amateurs de plein air sont invités à prendre part à cet événement. L'entrée sur le site sera gratuite et une programmation a été conçue pour permettre à toute la famille de profiter de cet événement hivernal hors du commun. En plus de la compétition d'envergure, pêche blanche, raquette, ski de



fond, patinoire, jacuzzi, promenades en traîneau à chiens, en B12, activités d'interprétation de chiens de traîneau, de vie de mushers et des démonstrations lors des repas des chiens sauront occuper et satisfaire la curiosité des petits et grands tout au long de la fin de semaine.

Monsieur Marcel Catellier et le maire de St-Just-de-Bretenières, monsieur Réal Bolduc, étaient heureux d'annoncer l'octroi d'une subvention de 5 000\$ via le programme du pacte rural pour la construction d'équipements adéquats et l'amélioration d'un visuel appuyant l'envergure de cette course internationale. Cet apport facilitera grandement l'organisation annuelle de l'événement.

Grâce à son programme de soutien aux événements, Tourisme Chaudière-Appalaches a aussi contribué financièrement à l'événement. Plusieurs autres organismes et entreprises de la région ont tenu à supporter l'Internationale de traîneau à chiens de la Rivière Daaquam.

« Plus que jamais le tourisme représente une industrie en croissance qui est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'économie de ma région et c'est pour stimuler l'offre hivernale que cet événement a été conçu. C'est pour cette raison que nous espérons que chacun partagera la programmation avec sa famille et ses amis d'ici et d'ailleurs », de conclure monsieur Max Vidal, président-fondateur de l'événement. ☺

Source: Stéphanie Prévost
Responsable de la commercialisation et des communications
Office du tourisme de la Côte-du-Sud

Montmagny Volkswagen
VENTEMTYWV@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES

160, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3A5
Tél.: 418 • 248 • 0057 FAX: 418 • 248 • 2959

MONTMAGNYVW.COM

Restaurant L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Ouvert de 6 h à 23 h

Ultramer
Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Les Fermières vous remercient pour le bazar-bouffe

Le bazar des Fermières, tenu le 19 novembre 2006 fut un grand succès. Merci à tous ainsi qu'à nos Fermières dévouées et aux artisans présents. Merci au personnel municipal pour leur grande disponibilité au cours de l'année ainsi que les personnes au journal l'Écho.

Merci particulier à nos généreux commanditaires

Caisse Populaire Desjardins de la Rivière-du-Sud

S.C.A. de la Rivière-du-Sud

Pharmacie Pierre Martin

Jacques Blais

Restaurant l'Arrêt-Stop

Raynald Fiset, Gailuron

Boucherie Richard Morin

Construction G.P. Martineau

Centre des Loisirs

Coop IGA Montmagny

Résultat de la loterie provinciale des Fermières

La vente des billets de la loterie provinciale des CFQ a permis d'atteindre notre objectif des 450 billets. Merci à ceux et celles qui nous ont encouragés lors de la vente

des billets. Nous voulons souhaiter une bonne et heureuse année à toutes la population qui nous appuie dans nos diverses activités. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de réunion en janvier.

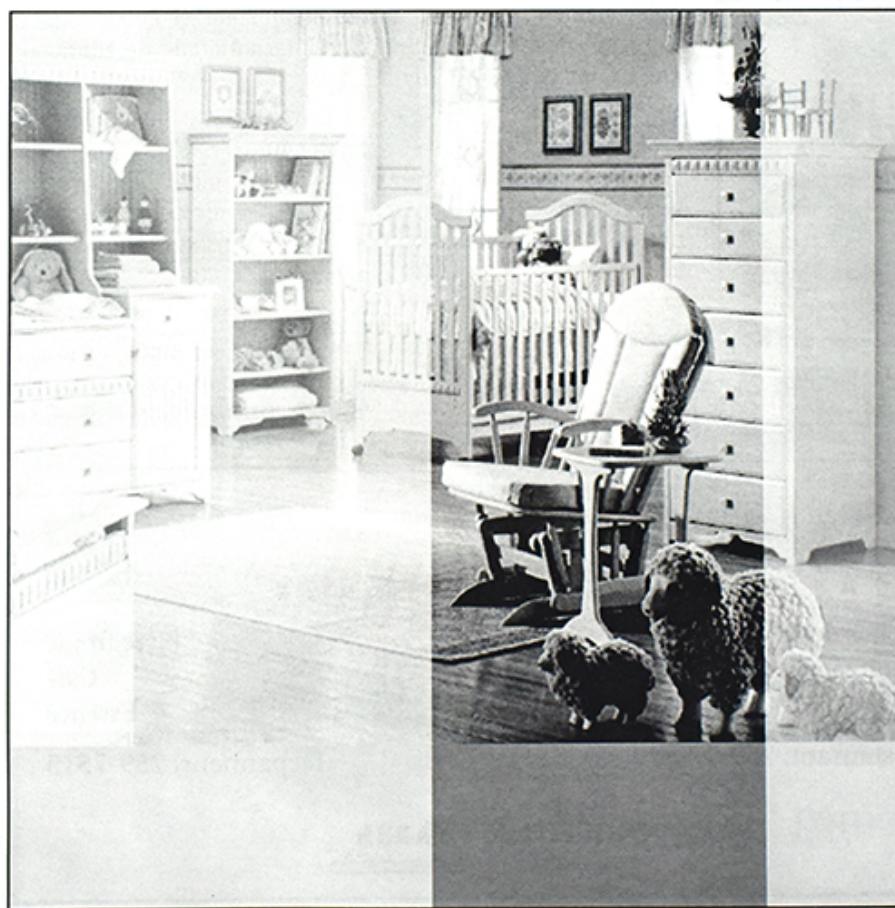
Nous vous attendons le 13 février 2007

Bonne année à tous

Monique Fiset, V. P. 259-7695

Les CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER^é
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Vous avez entre 16 et 35 ans?
Vous résidez sur le territoire de la MRC de Montmagny?

Ceci est pour vous!

CONCOURS 10^e anniversaire



- Emploi
- Entrepreneurship
- Orientation
- Projets

À gagner:



Découvrez sur Internet
nos services et courez la chance
de gagner un Ipod !!!

www.cjemontmagny.com

ou complétez le bulletin de participation.

Règlements disponibles sur notre site web ou au Carrefour jeunesse-emploi.



Nom: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Age: _____

Question mathématique: $(5+2-1) \times (4+2) =$ _____

Les bulletins de participation doivent être postés
au plus tard le 28 février 2007.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY
a/s Concours 10^e anniversaire
65, avenue de la Gare, Montmagny (Qc) G5V 2T1

Fusion de 4 clubs de motoneigistes dans Bellechasse



Le 29 novembre 2006, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Saint-Vallier, les membres des quatre clubs de motoneigistes de Bellechasse qui avaient déjà voté en faveur de la fusion se sont donné des règlements généraux et un conseil d'administration.

La nouvelle entité, connue maintenant sous le nom de Club Motoneige Bellechasse regroupe tous les membres des anciens clubs, soit: Club Motoneige Le Petit Canton, Loisirs de l'Auto-Neige St-Lazare, Club Motoneige St-Gervais, Club de Motoneige Opération Sentier Bellechasse et en deviennent maintenant des secteurs.

Le Club Motoneige Bellechasse regroupe plus de 500 membres et compte 180 kilomètres de sentiers. Les objectifs poursuivis par cette fusion sont notamment d'avoir une meilleure répartition des ressources sur le territoire, d'offrir une plus grande pérennité des sentiers et de doter le réseau d'une signalisation uniforme.

Le conseil d'administration élu à cette assemblée est composé de onze administrateurs:

Président: Claude Desnoyers, de Saint-Raphaël

Secrétaire: Claude Blanchard, de Saint-Michel-de-Bellechasse

Trésorier: Yvan Chabot, de Saint-Lazare

Adm. secteur Le Petit Canton: Stéphane Corriveau, de Saint-Vallier

Adm. secteur Saint-Gervais: Éric Goulet, de Saint-Gervais

Adm. secteur Saint-Lazare: Roger Goulpil, de Saint-Lazare

Adm. secteur Opération Sentier Bellechasse: Christian Couture, d'Armagh

Adm. resp. Promotion et Communications: Luc Malovechko, de Saint-Nérée

Adm. resp. de la Patrouille et de la Sécurité: François Caze, d'Armagh

Adm. resp. du balisage et de la signalisation: Richard Fournier, de Saint-Lazare

Adm. resp. du surfacage: Claude Letellier, de Saint-Gervais

À la conclusion de cette importante assemblée, le président Claude Desnoyers a déclaré: «Nous venons d'écrire une page d'histoire dans le secteur Est de Chaudière-Appalaches. Je suis fier du travail résultant en la fusion de nos clubs et surtout, je suis très heureux de la formidable équipe qui fut élue au conseil d'administration. Ce sont tous des gens compétents et très talentueux. Je suis persuadé que nous atteindrons nos objectifs avec succès et ce sont les motoneigistes qui en sortiront gagnants en bout de ligne!» ☺

Source: Luc Malovechko
Responsable Promotion et Communications



Chronique les tiques et les puces

Un ordinateur qui carbure à l'ADN

par François Faguy

francois.faguy@caramail.com

Un mathématicien anglais, Alan Turing, a décrit en 1936 comment devrait fonctionner un ordinateur. Sa description était très théorique et énonçait les grands principes de fonctionnement des ordinateurs modernes sans tenter d'expliquer comment construire un tel appareil. En 1945, John von Neumann, un mathématicien américain d'origine hongroise, décrit comment construire un ordinateur avec des composantes électroniques dans un rapport préparé pour l'armée américaine: (<http://www.virtualtravelog.net/entries/2003-08-TheFirstDraft.pdf>). En 1950, J. Presper Eckert et John Mauchly construisent Univac, le premier ordinateur électronique. Il sera livré au bureau du recensement des États-Unis d'Amérique en 1951. Il était fabriqué de 5000 tubes à vide. Il fonctionnait à 2,25 mégahertz. Il était muni d'une mémoire de 1000 nombres. Ses rubans magnétiques entreposaient 128 caractères au pouce.

Votre ordinateur surpassé Univac facilement: il est 1000 fois plus rapide, il a 1 million de fois plus de mémoire et son disque dur enregistre 25 millions de fois plus de caractères au pouce carré. On a remplacé les tubes à vide par des transistors puis par des circuits intégrés. On a miniaturisé et accéléré le tout, mais on a rien changé au modèle de John von Neumann.

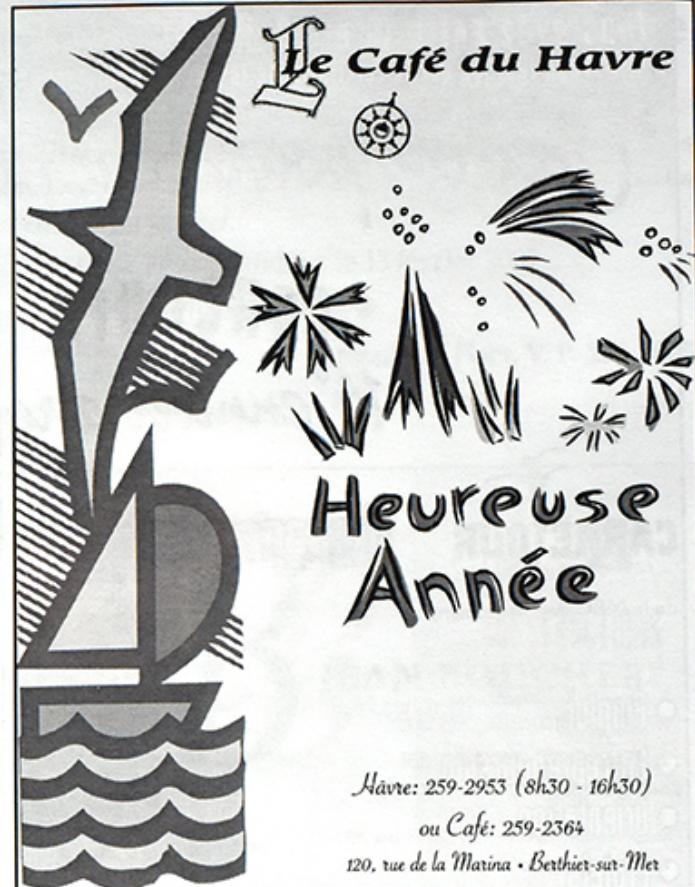
En 1994, Leonard Adleman de l'Université Southern California a eu une idée: construire un ordinateur avec de l'ADN (acide désoxyribonucléique), la molécule du code génétique. On peut stocker dans l'ADN 1 million de fois plus d'information au pouce carré que sur votre disque rigide. Pour vérifier son Hypothèse, Leonard Adleman a construit son ordinateur à l'ADN dans une éprouvette et lui a fait résoudre un problème mathématique simple. Les ordinateurs électroniques n'exécutent qu'une instruction à la fois, alors que l'ordinateur à l'ADN d'Adleman peut en exécuter des millions en même temps. Un peu comme si vous lisiez 1 million de livres à la fois. Et l'ordinateur d'Adleman répond à tous les principes énoncés par Alan Turing. Ça devient intéressant, mais ne vous précipitez pas trop vite chez le vendeur d'ordinateurs.

L'ordinateur à l'ADN pourrait sortir des laboratoires grâce aux travaux d'un chercheur israélien, Ehud Shapiro du Weizmann Institute of Science. Dans un article publié dans la revue Nature en 2004, Ehud Shapiro décrit comment on pourrait utiliser un ordinateur à l'ADN pour diagnostiquer des cellules cancéreuses et injecter des médicaments au patient automatiquement. L'article de la revue Nature est disponible sur le Web à l'adresse: (http://www.wisdom.weizmann.ac.il/~udi/PressRoom/new_pages/ShapiroNature2004.pdf). En plus, l'ordinateur à l'ADN tire son énergie des enzymes et de l'ADN dont il est fabriqué.

Je ne sais pas si j'aurai un jour un ordinateur à l'ADN sur ma table de travail. Mais les sociétés pharmaceutiques qui engloutissent des fortunes dans la recherche pourraient fort bien s'y intéresser pour soigner le cancer, le SIDA ou la maladie d'Alzheimer.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/faguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418) 247-5104. ☺

Tous droits réservés, © 2006, François Faguy



Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)

ou Café: 259-2364

120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

E M B A L L A G E S

Emballage de protection

L&M

Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Raynald Laflamme: bénévole de l'année

Un hommage qui rejailli sur L'Écho de St-François

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a désigné M. Raynald Laflamme bénévole de l'année pour son implication au journal communautaire. Cet hommage lui a été rendu le 14 décembre dernier lors du 5 à 7 offert par la Municipalité à tous les bénévoles qui œuvrent au sein de la communauté sudfranciscoise.

Tout à fait surpris par cette marque de reconnaissance que venait de lui rendre les autorités municipales,

M. Laflamme s'est adressé aux bénévoles rassemblés au Centre des loisirs. Ses remerciements ont été suivis d'un bref rappel de la mission que poursuit le journal communautaire *L'Écho de St-François*.

«L'Écho est là pour desservir les groupes communautaires, pour dire qui vous êtes et ce que vous faites dans la communauté. Sans vous, le journal n'aurait pas sa raison d'être. En terminant, je veux remercier l'équipe de *L'Écho* pour son implication», de souligner le récipiendaire.

Raynald Laflamme œuvre au sein de *L'Écho de St-François* depuis sa création. Il siège toujours au sein du conseil d'administration où il a occupé différentes fonctions. ☺

Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
Souscriptrice



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE

Un choix de confiance!

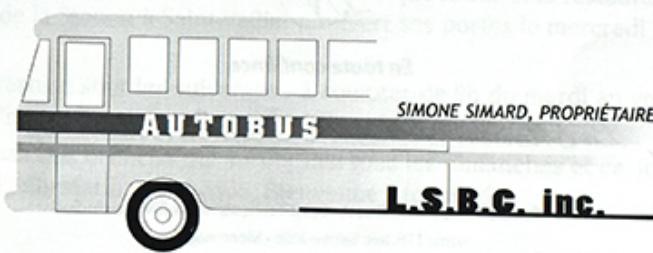
AFL
Groupe Financier
RÉSULTATS ASSURÉS

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

TÉL.: 418 • 259 • 7140
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0



Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



L'
cho

de Saint-François

Janvier 2007

Recette des Fermières

Muffins aux carottes

- ½ t. beurre
- ½ t. cassonade (ou sucre)
- 1 œuf
- 1 t. carottes râpées ou en purée
- 1 c. thé essence de vanille
- 1/3 t. cassonade
- 2 t. farine
- 1 ½ c. thé poudre à pâte
- ½ c. thé sel
- ¾ t. raisins

Graisser 12 moules à muffins.



Mélanger le beurre et la cassonade (ou sucre ½ t.)

Ajouter l'œuf, bien mélanger.

Ajouter les carottes et la vanille.

Mélanger ensemble: farine, cassonade, poudre à pâte et sel.

Mélanger les ingrédients secs aux ingrédients liquides.

Ajouter les raisins.

Cuire au four à 350°F 20 minutes. ☺

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



En toute confiance

La Maison Funéraire Laurent Normand

Pierre Normand
Président
T.D.L.

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3AO

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Archat et vente de ferme

Voeux de l'an de Tel-Écoute DU LITTORAL

Tel-Écoute du Littoral tient à vous souhaiter une belle et bonne année 2007 remplie de bien-être et de santé! Nous en profitons pour vous rappeler que les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive.

Lundi au vendredi de 18h à 4h du matin

Samedi et dimanche de midi à 4h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

248-4445 ☺

THÉBERGE AÉRATION



- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769

MARIO: 248 • 3498

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330,boul.Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) GOR 4J0
Tél.: (418) 884-3124

10 ans au service des jeunes

C'est le 30 novembre dernier, que le CJE de la MRC de Montmagny a célébré son 10e anniversaire entouré de partenaires, d'employés et d'administrateurs qui ont contribué à la cause des jeunes. À cette occasion, l'apport inestimable des membres fondateurs et des 4 premiers employés a été souligné.

La mission principale de l'organisme est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes via 4 axes d'invention, soit l'intégration en emploi, la prévention du décrochage scolaire et le retour aux études, la sensibilisation à l'entrepreneuriat et le mieux-être. Depuis son ouverture officielle le 2 décembre 1996, les mandats ont été parfaitement remplis puisque plus de 4500 jeunes adultes ont utilisé les services, plus de 36 000 interventions ont été effectuées et plus de 30 projets ont été mis sur pied.

Présent à l'événement, le préfet de la MRC, M. Marcel Catellier a souligné l'importance des actions et du travail effectués par les intervenants du CJE auprès des jeunes adultes depuis 10 ans. De plus, Madame Mireille Thibault, attachée politique du député Norbert Morin et administratrice à sa création, a souligné que les politiciens de

l'époque étaient visionnaires puisque les principales raisons motivant l'implantation de deux CJE dans le comté dont le CJE de la MRC de Montmagny sont encore actuelles.

Lors de cette soirée, le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny a procédé au dévoilement de son site Internet et a aussi lancé un concours adressé aux jeunes de 16 à



Le Carrefour jeunesse-emploi a célébré 10 ans de service d'aide à l'insertion social des jeunes de la MRC de Montmagny.

Ouverture du relais du Club Motoneige Bellechasse



Le Club Motoneige Bellechasse désire annoncer à ses membres et à toute la population que son relais du secteur Le Petit Canton ainsi que le bar et le restaurant situés au 772, Montée de la Station à Saint-Vallier a ouvert ses portes le mercredi 13 décembre dernier.

Les heures d'ouverture sont les suivantes : à compter de 9h du mardi au vendredi et à compter de 8h les samedis et dimanches. Fermé les lundis.

Aussi, n'oubliez pas nos brunchs qui auront lieu tous les dimanches et ce, jusqu'en avril! Pour plus d'informations 884-3939. Bienvenue à tous!

La Direction



BOUCHERIE
Richard
Morin
602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3AO
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES



- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

B
les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3AO

Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

35 ans de la MRC de Montmagny dont le prix à gagner est un Ipod Nano 4 GB d'une valeur de 229\$. Les jeunes peuvent s'inscrire via le site au www.cjemontmagny.com

Source: Sophie Trépanier
Directrice générale

Chronique policière



Atteler une remorque: une tâche qui demande de la précision

Il vous est sûrement déjà arrivé d'emprunter une remorque à un ami ou un voisin, dans le but de transporter divers objets.

Cependant, même si ces emprunts sont la plupart du temps pour une courte durée, ils ne le sont jamais assez pour vous éviter de prendre les mesures d'installation réglementaire vous assurant un transport en toute sécurité.

Le Code de la sécurité routière exige que certaines pièces soient obligatoirement utilisées pour fixer la remorque au véhicule. Toute remorque doit être munie de chaînes de sécurité suffisamment solides afin que la remorque et le véhicule remorqueur restent liés s'il y a bris dans le dispositif d'attelage.



Le véhicule remorqueur doit être muni de l'équipement nécessaire pour accrocher les chaînes de sécurité de la remorque qu'il tire. Il est recommandé d'utiliser deux chaînes de même longueur qui se croisent en dessous de la barre d'attelage, de façon à supporter celle-ci en cas de séparation d'avec le véhicule remorqueur. Cette façon de procéder permet aussi à la remorque de garder sa direction.

Avant chaque utilisation, assurez-vous de bien vérifier le dispositif d'attelage. Vous pourriez ainsi vous éviter de graves ennuis. ☺



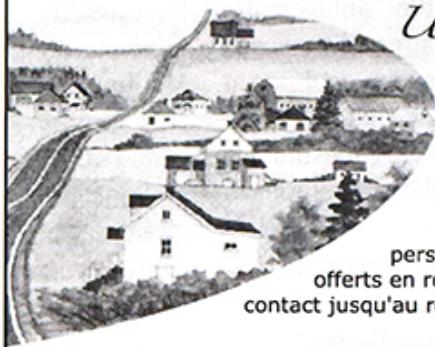
Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGES à partir de 25\$

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord

St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggb samson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM



Auto PLACE 
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.

2007

08

09

CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIERES OBLIGATIONS SÉCURI+ OBLIGATIONS À ESCOMPTE
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE

DONNEZ-VOUS LES MOYENS
DE CONTINUER À FAIRE CE QUE VOUS AIMEZ.

BONI
DE
1%

la première année
pour les nouveaux
fonds REER

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

- + Taux avantageux garantis pour 10 ans.
- + Remboursables sans pénalité, chaque année,
à leur date anniversaire.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

**ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC**

VOS
ÉCONOMIES
GARANTIES
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

L'
cho

de Saint-François

Janvier 2007

13

Pour imposer son leadership et sa destination touristique

L'Office du tourisme de la Côte-du-Sud annonce ses couleurs

L'Office du tourisme de la Côte-du-Sud a dévoilé en décembre son plan d'action de la prochaine année. Une année charnière marquée par le renouveau permettant de reprendre contact et d'affirmer leur leadership en matière de tourisme. «C'est maintenant le moment d'arrêter de regarder en arrière et de mettre nos énergies pour aller de l'avant», affirme d'entrée de jeu, monsieur Gaston Caron, président de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

L'équipe de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud propose d'unir les forces vives du milieu pour permettre la création d'une destination touristique. Puisque le développement touristique passe maintenant par une expérience touristique globale, qui soit en mesure de satisfaire la clientèle, c'est à partir de ce concept de destination qu'une ville, qu'une région peut devenir le point central d'attraction, et que peut s'articuler les choix des touristes. «Pour faire en sorte que la région soit bien ancrée dans l'imaginaire québécois et s'assurer d'un développement de l'offre adéquat, il faut évidemment amorcer une concertation afin de mobiliser tous les acteurs concernés dans ce projet commun», mentionne monsieur Caron.

Pour ce faire, l'organisme de concertation priorisera six secteurs d'intervention pour 2007:

1. Concertation sur le produit de l'oie

Suite à un mandat de la Ville de Montmagny, l'Office coordonne une concertation sur le produit de l'oie. Une première rencontre avec les intervenants concernés a eu lieu en août. Les intervenants principalement touchés sont ceux reliés à l'observation, le festival, la chasse et les produits dérivés. Le comité chargé de cette concertation a rencontré deux consultants qui soumettront des propositions de démarches stratégiques à entreprendre dès le début de l'année.

2. Stratégie de communication dans son milieu - D'abord et avant tout: informer

Il est primordial de mobiliser tous les intervenants de la région de Montmagny susceptibles de poser des gestes concrets, positifs et concertés. C'est pourquoi l'Office prévoit la création de plusieurs occasions de rencontre sous diverses formes pour réseauter les intervenants du milieu, pour former les membres, pour informer de leurs actions, pour célébrer les réussites de l'industrie touristique.

3. Structure promotionnelle

Pour la commercialisation estivale 2007, l'Office a exprimé sa volonté de renouveler son partenariat avec le CLD de l'Islet pour la production d'outils promotionnels communs. Les deux organisations sont d'ailleurs toujours en train de travailler sur un plan média répondant aux objectifs des territoires. Dès le printemps 2007, l'Office du tourisme travaillera sur un nouveau positionnement pour les trois prochaines années permettant de bien ancrer la destination magnymontoise dans l'imaginaire des visiteurs potentiels.

4. Planification stratégique régionale

Un exercice de consultation régionale devrait se tenir en mars 2007 afin d'obtenir un large consensus sur ce que devrait être la destination magnymontoise et comment devrait s'orchestrer sa croissance. Voilà l'occasion idéale de concerter et de mobiliser le milieu en identifiant les actions essentielles à

poser quant au développement et à la commercialisation touristique pour les trois à cinq prochaines années.

5. Réseau d'accueil

En matière d'accueil, l'organisme désire assurer son leadership dans ses sept bureaux d'information. Il faudra, pour se faire, mettre en place des outils de gestion communs assurant ainsi un air de famille sur le territoire. Il mettra aussi en place des structures permettant d'être plus proactif au niveau de la vente des attractions, des services et des infrastructures de la MRC.

Suite à la page 16

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Chef responsable des Travaux publics

Claude Morin laisse dernière lui une communauté consternée

par Raynald Laflamme

Alors qu'elle s'apprêtait à finaliser les derniers préparatifs de Noël, la communauté sudfrancophone a appris avec consternation le décès de Monsieur Claude Morin, chef responsable des Travaux publics à la Municipalité.

Originaire et résidant de Montmagny, Claude Morin, fils de feu l'entrepreneur Jean-Paul Morin, avait placé sa

vaste expérience au service de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dont il était à l'emploi depuis 2000. Sous son autorité, les Travaux publics ont réalisé, supervisé ou collaboré aux plus grands

«Mon copain de travail: UN AMI, UN FRÈRE: Claude est partie trop vite. J'avais beaucoup d'estime pour lui.»
- Un compagnon de travail

T r è s apprécié des employés



Photo: Roger Blais

municipaux, Claude Morin avait l'entregent et le sourire facile. Souvent placé entre l'arbre et l'écorce, il avait la diplomatie nécessaire lui permettant d'assumer pleinement son mandat. Quelques jours avant d'être terrassé, il confiait à l'auteur de ces lignes avoir le sentiment du travail bien fait, même si en sourdine certains contestaient sa façon de travailler. Il avait fait le choix de Saint-François et l'assumait pleinement.

Les Travaux publics ont le sentiment de perdre un actif précieux et la communauté, un homme apprécié.

Claude Morin laisse dans le deuil son épouse, Mme Aline Boulanger, et ses filles, Véronique et Geneviève. Ses obsèques religieuses ont été célébrées jeudi dernier en l'église Saint-Thomas de Montmagny.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

Suite de la page 14

6. Structure administrative

Au niveau administratif, l'année 2007 sera consacrée à une révision de la charte comptable, une réorganisation du parc informatique et téléphonique.

«Il est maintenant temps de bouger parce que nous avons de magnifiques opportunités qui s'offre à nous. Nous n'avons qu'à penser à l'attraction de nos produits d'appel, de notre proximité avec les grands centres. Québec 2008 et Grosse-Île 2009 sont aussi des événements porteurs où nous aurons l'opportunité d'être à proximité d'une masse incroyable de visiteurs potentiels», affirme madame Esther Laroche, la nouvelle directrice générale de l'organisme.

Il est clair que, pour rester concurrentiel face aux autres régions, tous les intervenants de la MRC de Montmagny devront s'unir afin d'augmenter l'achalandage et les dépenses touristiques, d'allonger la saison et d'offrir un accueil de qualité à l'image authentique de la population. L'industrie touristique rapportant déjà plus de 25 millions de dollars dans l'économie régionale, l'atteinte de ses objectifs et la réalisation d'actions concertées apporteront des millions supplémentaires en rebondées économiques.

Messieurs Marcel Catellier, préfet de la MRC de Montmagny et Jean-Guy Desrosiers, maire de la Ville de Montmagny, étaient présents aux côtés des dirigeants de l'Office pour souligner leur appui aux projets exposés. L'Office du tourisme de la Côte-du-Sud fera en sorte d'obtenir l'appui de tous ses par-



Office du tourisme
de la Côte-du-Sud

tenaires le plus rapidement possible puisqu'elle désire mettre en branle le plan d'action régional dès janvier prochain.

«Nous sommes conscient que nous commencerons à en sentir les bienfaits seulement dans quelques mois mais si tout le monde y participe, et il faut que tous y participent, nous avons la conviction qu'avec cette stratégie, nous positionnerons adéquatement notre région touristique», conclut madame Laroche.

Source: Stéphanie Prévost
Responsable de la commercialisation et des communications
Office du tourisme de la Côte-du-Sud

JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074
FAX: 418 243-2157

Êtes-vous prêts pour juin 2007?



Vos chèques auront bientôt une toute nouvelle image !

À compter de juin 2007, tous les chèques canadiens devront répondre aux nouvelles spécifications de l'Association canadienne des paiements (ACP). **ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE À TOUS CES CHANGEMENTS?** Aux Impressions Credo, nous sommes prêts et nous vous offrons une gamme de services sur mesure pour la conception et l'impression de vos nouveaux chèques et autres formulaires d'affaires.



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8

Tél.: 418 839-7207 • Téléc.: 418 839-1665

Sans frais: 1 888 839-7207 • Courriel: imp.credo@qc.aira.com

11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

LES IMPRESSIONS
CREDO

Informez-vous: cheque.credo@qc.aira.com

Début de saison satisfaisant en athlétisme

Ce 26 novembre dernier avait lieu la première compétition d'athlétisme intérieur scolaire au Peps de l'Université Laval. Neuf jeunes de la paroisse ont représenté l'école Louis-Jacques-Casault dans leur catégorie respective. Voici leurs résultats:

Patricia Corriveau: 13^e au lancer du poids, 5^e au 60 mètres haies, 4^e au saut en longueur et 2^e au 600 m (benjamine)

Raphaelle Lessieur: 22^e au 60 m, 10^e au saut en longueur et 5^e au lancer du poids (benjamin)

Bryan St-Pierre-Handy: 20^e au lancer du poids, 14^e au 600 m, 13^e au saut en hauteur et 6^e au 60 m haies (benjamin)

Katherine Tanguay: 16^e au 1000 m et 5^e au 1500 m marche (cadette)

Anthony Martin: 14^e au lancer du poids, 12^e au 60 m et 11^e au 60 m (cadet)

Jimmy Fiset: 19^e au 200 m, 13^e au lancer du poids et 3^e au 60 m haies (cadet)



Gabriel Tanguay: 9^e au 60 m et 8^e au 200 m (cadet)

Samuel Boissonnault: 15^e au saut en longueur, 4^e au lancer du poids et 1er au 1500 m marche (cadet)

Audrey Bonneau: 2^e au 60 m, 2^e au 200 m et au 2^e au saut en longueur (cadette)

Bravo pour de telles performances, continuez, nous sommes fiers de vous.

Source: Martine Fréchette

À vous joueur de pétanque

J e voudrais profiter de ces quelques lignes pour vous souhaiter une belle et bonne année 2007 et surtout de la santé.



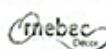
Brigitte Nicole



TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



Afin de compléter votre aménagement paysager



est présentement en période de liquidation finale.

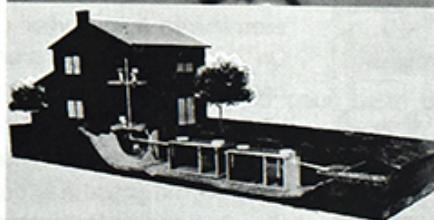
40% et plus sur toute la marchandise.

Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

www.joncasfreres.com
n° de licence RBQ: 2552 189929



Spécialiste en:

- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

PROCUREZ-VOUS LE PASSEPORT, AUX PIEDS GELES

Une formule économique!

Au coût de 25\$, votre passeport constitue un tout inclus où vous aurez accès aux trois activités majeures de la Fête des Pieds Gelés: •Le Déjeuner-Cognac•Le Souper d'Antan•la Veillée Rétro des Pieds Gelés.

Passeport Adulte (12 ans et plus) : 25\$

Passeport Enfant (6 à 12 ans) : 15\$

Passeport Passe-Partout (0 à 5 ans) : Gratuit

Programmation d'activités

Vendredi 26 janvier 2007

Le 5 à 7 des Pieds Gelés

Lieu: Centre des Loisirs de Saint-Froid

En groupe de 10 personnes, les Loisirs St-François vous invite au 5 à 7 des Pieds gelés. Au coût de 110\$ par table, chaque membre de votre groupe aura à sa disposition 2 consommations (bière ou verre de vin), 6 ailes de poulet ainsi qu'une portion de la boisson en vedette: «La D-Gelée». Le chansonnier Olivier Morin assurera l'animation musicale de cette soirée.

Réservez de tables: Jérôme Gagné au 259-2371.

Vendredi 2 février 2007

PIC BLANC aux Mille feux

Activité hors du commun, le terrain de balle de Saint-François se transformera en salle de spectacle! Le groupe PIC BLANC se chargera de vous tenir au chaud avec ses rythmes chaleureux. Malgré la présence de plusieurs feux sur le site qui vous procurera une certaine «ambiance thermique», vous êtes invités à vous vêtir chaudement... On vous attend en grand nombre à compter de 21h sur le terrain de balle. Une Parade aux flambeaux sur le chemin St-François ouest est au programme grâce à la collaboration du Club Motoneige Bellechasse et du Club Quad Chaudière-Appalaches Nord.

Interdiction de stationner sur le chemin St-François ouest le 2 février de 12h à 6h le lendemain.

Admission gratuite

Service de bar sur les lieux. La «D-Gelée» vous sera offerte sur place à prix populaire.



Le coin des

Janvier 2007

18

D u 26 janv ier au 4 fév rier 2007

La Fête des Pieds Gelés

de Saint-FranFroid

Samedi 3 février 2007

Le Déjeuner-Cognac

Lieu: Centre des Loisirs

Coût: 10\$ sauf pour les détenteurs du Passeport

Dès 7h, vous êtes conviés au Déjeuner-Cognac. Vous pourrez vous régaler d'une assiette bien remplie ainsi que d'un Café-Cognac.

Compétitions d'habiletés de Ice-Bike

Lieu: Patinoire

Heure: 10h

Les participants à cette activité devront parcourir le trajet prédéterminé en bicyclette. Les équipements vous seront fournis sur place. Les inscriptions se feront sur place à compter de 9h30. Des catégories d'âge seront formées sur place. Plaisir garanti pour les participants et les spectateurs!!!

La Descente sur Pelles

Lieu: Butte de neige (derrière la Cabane du Curé)

Heure: 13h

Cette activité s'adresse à tous. D'une part, les participants devront descendre la butte sur une pelle et se rendre le plus loin possible. Ensuite, ils devront refaire la manœuvre mais cette fois avec deux pelles; un pied sur chaque pelle... Les participants ayant réussi la seconde descente pourront repartir avec une pelle. Bonne chance à tous!

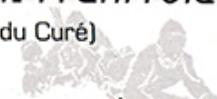
PRÉPAREZ-VOUS À FABRIQUER VOTRE TRAÎNEAU DÈS JANVIER!

Le Traîneau Open de Saint-FranFroid

Lieu: Butte de neige (derrière Cabane du Curé)

Heure: 14h

En équipe de 4 personnes, vous devrez construire votre traîneau à neige. Du sommet de la butte, vous devrez descendre la pente tous ensemble sur votre traîneau. Votre traîneau devra être rapide et il devra se rendre le plus loin possible au bas de la pente. Attention! Le volet esthétique est le plus important où les équipes devront faire preuve de créativité dans la conception de leur traîneau. (suite page suivante)



Prochaine réunion des Loisirs St-François-de-Montmagny inc.

Le 10 janvier 2007 à 19h30 dans la salle du Conseil municipal (Maison de la Paroisse).

LISTE DE PRIX DE LOCATION DES DIFFÉRENTS LOCAUX DES LOISIRS

Forfait N°

1. La grande salle montée

125\$ avec bar
100\$ sans bar

2. Cuisine pour stock 25\$

3. Salle des Fêtes montée 100\$

4. Cabane à sucre, dépôt de 100\$ obligatoire remis après l'événement si local remis tel quel location 30\$. Remise sur dépôt 70\$.

5. Saloon, dépôt de 100\$ obligatoire remis après l'événement si local remis tel location 30\$. Remise sur dépôt 70\$.

6. Sous-sol monté: 50\$

7. Table de billard: 20\$/table

8. Emplacement du bar monté 40\$ + 25\$ si bar ouvert (pour 3h de service)

9. Grande salle pour badminton 30\$ par joueur pour 18 semaines (1 1/4 h de jeu/semaine)

À louer: plaque à hot dog: 25\$ par jour ou 40\$/2 jours

À noter que ces prix seront en vigueur à compter du 2 janvier 2007.

Dominique Marois (259-2372 ou 241-6119) responsable des locaux

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Le bar du Centre des Loisirs est dorénavant ouvert les jeudis soirs dès 19h et les vendredis soirs dès 19h30 et ce, jusqu'à la fin avril.
Bienvenue à tous.

Le coin des



Le Traîneau Open de Saint-FranFroid

Voici la distribution du pointage afin de déterminer les gagnants :

Rapidité: 10 points

Distance: 10 points

Originalité et créativité: 20 points

200\$ en bourses à gagner et plusieurs prix de participation!!!

Inscription obligatoire avant le 19 janvier 2007: Jérôme Gagné 259-2371

Le Crazy x 4 à travers champ

Lieu: Côté Sud de la butte de neige

Heure: 16h

En équipe de 4 personnes, vous devrez vous rendre le plus loin possible à travers le champ avec votre 4 X 4. Armé de pelles et tout autre accessoire désiré, vous aurez une heure pour parcourir le champ en ligne droite, le plus loin possible...

Inscription obligatoire avant le 19 janvier 2007: Jérôme Gagné 259-2371

Le Souper D'Antan

Lieu: Centre des Loisirs

Heure: À compter de 18h

Coût: 15\$ sauf pour les détenteurs du Passeport

La carte inclus un repas à trois services : l'entrée, le plat principal et le dessert. Bouteilles de vin en vente sur place.



La Veillée Rétro des Pieds Gelés

Lieu: Centre des Loisirs de Saint-FranFroid

Heure: À compter de 21h30

Coût: 5\$ à la porte sauf pour les détenteurs du Passeport

Pour clôturer cette journée remplie d'émotions, les Loisirs vous invitent à la Veillée Rétro des Pieds Gelés où le groupe Temps-Danse nous interprétera les classiques dansants des années 50 à aujourd'hui. Le trio nous présentera un riche répertoire musical des groupes qui ont marqué leurs époques tels que Elvis Presley, The Beatles, CCR, Styx, Michel Pagliaro, Rolling Stone, Offenbach, et bien plus encore!

Une soirée réussie à coup sûr!

Dimanche 4 février 2007

Viens te sucer le bec en famille!

Lieu : Cabane à sucre

Heure : de 10h à 15h

Une partie de sucre familiale est au programme pour cette dernière journée de la Fête des Pieds Gelés.

Les Loisirs St-François sollicite la générosité des producteurs de sirop d'érable de St-François. Acériculteurs intéressés: veuillez contacter Jérôme Gagné au 259-2371.

Plusieurs activités familiales sont au programme pour cette journée :

•Concours de bonhomme de neige•Joutes de hockey bottine•Partie de soccer parents-enfants•Patinage libre•Et bien plus encore...!



**Du 26 janvier au 4 février 2007
On ne vous laissera pas de glace!!!**

LES DÉBROUILLARDS

Le jardin de cristaux

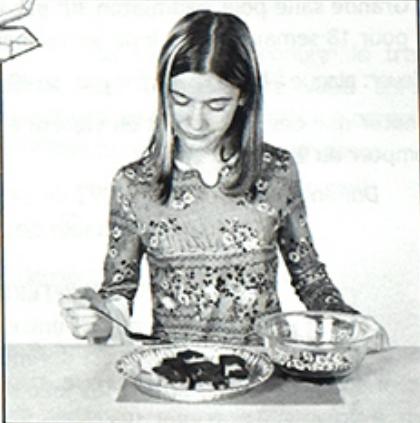


Crée ton jardin de cristaux
avec du sel et des éponges !

Bonne Année
2007!



Mise en garde : Les vapeurs d'ammoniaque peuvent être désagréables. La pièce doit être bien aérée.



Laisse reposer et observe les cristaux grandir. Les résultats peuvent prendre quelques jours.

C'est quoi le truc ?

Les cristaux se développent à cause de l'évaporation de la solution dans l'air. Lorsqu'un liquide s'évapore, les atomes (les minuscules particules composant le liquide) qui restent se regroupent sous une forme cristalline. L'apparition des cristaux dépend du temps d'évaporation du liquide. Ici, l'ammoniaque accélère l'évaporation de l'eau.

Les éponges sont un milieu propice à la formation de cristaux car elles possèdent de nombreux petits trous. Leur pouvoir absorbant permet de retenir les cristaux de sel plus longtemps. On appelle ce phénomène chimique : la recristallisation.





À l'aube de cette nouvelle année, nourrissons l'espérance de ressembler un peu plus à celui que nous serions si nous ne

laissons pas la peur gouverner notre vie. Cette année, laissons nos craintes de manquer d'amour, d'argent, de sommeil ou de santé. Demandons la persévérence pour procéder régulièrement à l'examen de notre vie: «Où en suis-je? Qu'est-ce que je fais maintenant?» Demandons la grâce d'écouter les conseils de l'amour et non ceux de la peur, laquelle cherche toujours à nous faire dévier de notre chemin glorieux. Promettons d'être un peu plus généreux, un peu plus ouvert aux autres, un peu plus grands. Demandons que notre véritable nature nous soit encore et encore révélée. ☺

Jean Gendron

Réduction, Réemploi et Recyclage, les «R» du temps des fêtes

En cette période du temps des fêtes, voici quelques trucs et conseils pratiques afin de favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des ressources, avant, pendant et après Noël. Si vous avez des jouets, des livres, des vêtements ou d'autres objets en bon état que vous n'utilisez plus, pourquoi ne pas leur donner une deuxième vie et en faire profiter quelqu'un d'autre? Privilégiez les cadeaux réutilisables ou produits localement. Évitez d'ensevelir vos cadeaux sous une montagne de papier d'emballage, de rubans et de choux. Au moment de déballer les cadeaux, prenez soin de récupérer papiers et rubans pour les réutiliser l'an prochain. S'ils sont trop abîmés, gardez-les pour faire du bricolage! Pour obtenir d'autres conseils pour le temps des fêtes, consultez le site Internet de RECYC-QUÉBEC au www.recycle-quebec.gouv.qc.ca Source : Services Québec. ☺

CASSY PAR DENAULT Janvier 2007 - Numéro 41

05-12-2006 05-12-2006 05-12-2006 05-12-2006

DENAULT

◆ Bonne saison à tous... ◆

2007

janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



**JOUR DE
L'AN
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!
2007**

7

8

Réunion
du conseil

9

10

Réunion des loisirs
Salle du conseil
Maison de la Paroisse
19h30

11

Tombée du
Journal

13



14

15

16

17

18

19

20



21

22

23

24

25

26

27

Soyez prudents!

28

29

30

31



26 janvier au 4 février 2007



248-0117 / 1800 463-0117

**Fleuriste
Demontmagny Inc.**

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- ❖ Fleuriste
- ❖ Boutique de décoration
- ❖ Serres et culture-jardin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 décembre 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ÉLECTION PARTIELLE 2006

Monsieur Ernest Lachance a été élu par acclamation à titre de conseiller au siège no 5 le 10 novembre 2006, en remplacement de monsieur Gaston Garant.

Le président d'élection dispose de 30 jours pour assermentter le nouvel élu à partir de la date où il a été lu par acclamation.

Donc, aujourd'hui le 4 décembre 2006, le président d'élection, monsieur Yves Laflamme, reçoit le serment de monsieur Ernest Lachance qui dit qu'il va exercer son rôle conformément à la Loi.

Le président d'élection et les autres élus félicitent monsieur Lachance et lui souhaitent bonne chance dans son rôle de représentant de la population.

Maintenant que la cérémonie d'assermentation est terminée, nous pouvons débuter l'assemblée régulière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2006

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 novembre 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 novembre 2006 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2006

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Telus, service :	
Bureau, Garage, usine filtration.....	721,38
Poste surpresseur St-Pierre	53,26
Cellulaire (garage)	29,79
	804,43
Hydro-Québec :	
Feu clignotant école.....	33,22
Garage.....	427,21
Enseigne 4 chemins	44,17
Caserne incendie.....	431,94

M	Poste de chloration.....	542,12
U	Compteur d'eau St-Pierre	29,52
N	Poste ass. Morigeau	194,09
I	Parc Olivier-Tremblay	55,06
C	Soc. Ass. automobile, immatriculation camion, souffleur + motoneige	393,00
I	CLD de la MRC de Montmagny, activité de financement	140,00
P	Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	22,16
A	Ultra dépanneur St-François, essence	690,98
L	Claude Morin, remb. frais déplacement 309 km	108,15
I	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 229 km	80,15
T	Yvonne M. Théberge, droit passage à la rivière	175,00
E	Christian Collin, support technique 2006 Bibliothèque	150,00
D	BPR Groupe-Conseil, ajustement erreur sur chèque	10,00
E	Postes Canada, achat 100 timbres	58,11
S	Claude Morin :	
A	Remb. frais déplacement 256 km	89,60
I	Remb. frais déplacement 289 km	101,15
N	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 220 km	77,00
T	Mun. St-Pierre, remb. factures d'électricité poste de surpresseur St-Pierre	1 032,59
•	Ministre Revenu Québec, remise novembre 2006	7 689,86
F	Revenu Canada, remise novembre	3 863,11
R	CARRA, remise novembre 2006	338,59
A	La Fabrique, loyer décembre 2006	166,67
N	Acier Picard, matériel machinerie	303,61
T	Acklands Grainger, matériel égout	614,42
•	ADMQ – zone Beauce Côte-sud, formation fiscalité agricole	35,00
F	Air Liquide, remplissage bouteilles (garage)	133,44
R	ALG Récupération Environnementale, récupération pneus	879,92
A	Angelo Charest, cours de compagnonnage en eau potable	1 997,40
N	Ass. Chefs Sécurité incendie, cotisation annuelle	199,41
T	BML, 2,06 t.m. asphalte à 55,50	130,28
•	Boulanger, Dolan, Denault inc.:	
F	honoraires professionnels pour cession par la Fabrique	718,63
R	Bureautique Côte-Sud, papeterie, contrat photocopieur	288,85
A	Camion Sterling de Lévis, pièce équipement	56,32
N	Carquest :	
T	Pièce souffleur	526,41
•	Pièces machinerie	122,26
F	Cégep de La Pocatière, frais formation 2 pompiers	648,67
R	Chemsearch, lingettes (garage)	520,00
A	Claude Morin, frais déplacement 324 km	241,52
N	Comptoir d'Entraide, 2 sacs linge (garage)	113,40
T	Entretien ménager D. Paquet, matériel nettoyage M. Paroisse	12,00
•	Équipement d'incendie Rive-Sud, recharge extincteurs dans tous les	179,47
F	bâtiments de la Municipalité et des Loisirs et achat 2 extincteurs	
R	usine d'eau potable	1 491,83
A	Fortin Sécurité Médic, gants	38,31
N	FQM :	
C	Commission itinérante «crédits de taxes aux entreprises»	28,49
O	Facturation Dicom	102,94
I	Garage Minville, pièces Ford 10 roues	131,43
S	Gestech Environnement, exploitation décembre 2006	27,37
M	Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse	4 785,90
U	Hydro-Québec :	
N	Maison de la Paroisse	391,99
I	Poste ass. village	684,95
S	2, 5 ^e Rue Est	1442,04
•	Jean-Yves Lamonde, achat 850 balises à 0,50\$	50,13
F	Jocelyne Noël, entretien bureau	2 177,12
R	John Meunier, divers produits usine de filtration	425,00
A	L'Oie Blanche, avis public	90,00
N	La Cie Wilfrid Allen ltée :	193,54
T	Décompte progressif n° 16	244,08
•		17092,50

M	Tuyauterie raccordement temporaire usine eau potable	1367,40	18 459,90
U	Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses eau potable et eaux usées	368,06	
N	Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	90,14	
I	L'Écho St-François, le coin des Loisirs oct.-nov.	135,00	
C	Les Automobiles Chabot inc., inspection camion Mack et Ford 10 roues	183,30	
I	Les Concassés du Cap collecte et transport vidanges oct. + disposition container garage	11 573,90	
P	Les Éditions Juridiques, mise à jour code municipal.....	65,72	
A	Les Entreprises M.-Claude Fortin, sapins de Noël (embellissement).....	148,14	
L	Lumco, éclairage longue durée (garage).....	1 070,68	
I	Macpek : Pièces souffleur.....	429,08	
T	Pièces déneigement.....	324,33	
E	Camion Mack	81,56	
D	Machinerie.....	135,64	970,61
E	Martineau Express, transport colis.....	31,96	
S	MRC de Montmagny : Avis public rôle d'évaluation.....	32,09	
A	Fête de la pêche	1 000,00	
I	Collecte sélective sept.-oct.	1 053,64	
N	Sac écologique en tissu.....	130,00	
T	7 composteurs en plastique.....	190,00	2 405,73
E	Noram, honoraires professionnels inspections barrage de l'Aqueduc.....	417,97	
R	Novicom, réparation radio (service incendie).....	100,76	
A	Pagenet, location téléavertisseurs	454,39	
I	Pétroles JMB: 1825,6 litres Diesel à .6170	1 703,75	
N	377,7 litres huile à chauffage à .5699 (garage).....	245,28	
T	1617,6 litres huile à chauffage à .5699 (M. Paroisse)	1 050,47	2 999,50
F	Philias Blais & Fils, location pelle (fossé chemin des Prairies) 1/2 hre à 80\$/hre + 1 hre à 50\$/hre.....	193,72	
R	Pièces d'auto GGM, pièces : Niveleuse	68,58	
A	Souffleur	76,28	
I	Mack	156,03	
N	Machinerie	184,62	485,51
T	Pneu André Ouellet 2000, poser et balancer pneus (Chevrolet)	27,35	
•	Postes Canada, frais poste journal Écho (extérieur)	24,37	
F	Praxair, oxygène usine de filtration.....	1 040,21	
R	Propane GRG, propane Caserne incendie (.4190\$/litre)	375,92	
A	Protection incendie CFS ltée, 4 cylindres d'air en aluminium (service incendie).....	1 937,15	
Ç	Réal Huot : Asphalte froid	220,79	
O	Matériel aqueduc	440,03	660,82
I	REM, réparation aux Loisirs (chauffage)	137,27	
S	René Samson : Pièce garage	17,04	
I	Pièce Pav. Bédard	107,52	124,56
S	Scaphandre Autonome, plein d'air (service incendie)	182,31	
•	Soc. Coop. Agr. Rive Sud, matériel divers: Maison Paroisse	24,84	
F	Pavillon Bédard	126,13	
R	Embellissement.....	117,71	
A	Usine de filtration	58,00	
N	Déneigement	151,15	477,83
C	Unibéton, 66,13 t.m. sable et sel 12% à 14,75	1 111,49	
O	Vigneault Montmagny inc., imperméable 3 morceaux	159,41	
I	Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges octobre	3 202,12	
S	Wilson & Lafleur ltée, mise à jour du code municipal	52,47	
•	Yves Laflamme, remb. frais déplacement 80 km.....	28,00	
F	Yvon Montminy, remb. frais formation pompier	101,93	
R	TOTAL :	84 614,99	
A	Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-		

- M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S
- François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.
- ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-1990 RELATIVEMENT AU ZONAGE**
- Voici un rappel des étapes qui ont été réalisées dans la démarche de l'adoption de ce règlement qui va modifier le règlement n° 111-1990 relativement au zonage.
- | | |
|------------------|---|
| 4 septembre 2006 | Avis de motion |
| 2 octobre 2006 | Adoption du 1 ^{er} projet de règlement |
| 30 octobre 2006 | Assemblée publique de consultation |
| 6 novembre 2006 | Adoption du 2 ^e projet de règlement |
- Aujourd'hui le 4 décembre 2006, nous sommes rendus à l'étape finale de la démarche qui consiste à adopter le règlement. Ledit règlement va porter le numéro 205-2006.
- ATTENDU QU'une demande est faite pour que la zone AbM-8, qui permet de faire de l'extraction, soit agrandie à même la zone AB-5;
- ATTENDU QU'une demande est faite pour que la zone AC-4 permette dorénavant l'usage trifamilial au groupe Habitation;
- ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du mardi 5 septembre 2006;
- ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de règlement a été adopté à la séance régulière du 2 octobre 2006;
- ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement a été faite le 30 octobre 2006;
- ATTENDU QUE l'adoption du deuxième projet de règlement a été adopté à la séance régulière du 6 novembre 2006;
- EN CONSÉQUENCE,
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU UNANIMENT :
- QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et il est, par le présent règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la loi, ce qui suit :
-
- RÈGLEMENT N° 205-2006**
-
- Règlement modifiant le règlement numéro 111-1990
relativement au zonage**
-
- Article 1 Le règlement numéro 111-1990 intitulé règlement de zonage, est modifié à son plan de zonage en agrandissant la zone AbM-8 à même la zone AB-5 tel que l'illustre le plan en annexe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
- Article 2 Le règlement numéro 111-1990 intitulé règlement de zonage, est modifié à son article 4.1, afin de modifier la grille des usages et normes montrant la zone AC-4 pour permettre l'usage trifamilial au groupe Habitation.
- Article 3 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 206-2006

Ce règlement est dans le but de pourvoir à l'organisation et au maintien d'un service de protection volontaire contre les incendies à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et remplaçant le règlement n° 199-2005 et modifiant le règlement n° 172-1999 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Ce règlement avait été présenté à la séance régulière du 6 novembre dernier pour fin d'acceptation. Par contre, son adoption avait été reportée car des changements de dernière minute avaient fait en sorte que le Conseil n'avait pas eu le temps nécessaire pour bien en prendre connaissance. Cette fois-ci, est-ce que le Conseil est prêt à adopter le règlement n° 206-2006 qui lui est présenté?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU UNANIMENT :

QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et il est, par le présent règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la loi, ce qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 206-2006

Pourvoyant à l'organisation et au maintien d'un service de protection volontaire contre les incendies à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud et remplaçant le règlement numéro 199-2005 et modifiant le règlement numéro 172-1999 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Avis de motion :	2 octobre 2006
Adoption :	4 décembre 2006
Publication :	8 décembre 2006

ATTENDU les pouvoirs généraux conférés à la Municipalité en matière de sécurité (*L.R.Q., c. C-47.1, art. 62*);

ATTENDU les pouvoirs plus spécifiques conférés à la Municipalité en matière de sécurité incendie (*L.R.Q., c. S-3.4*);

ATTENDU que la réglementation municipale en la matière doit être adaptée aux capacités et aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU que le service incendie est composé d'une brigade à temps partiel et que le service incendie doit composer avec la capacité de ses équipements, l'étendue de son territoire, l'état de ses routes etc.;

ATTENDU que la municipalité offre un service de protection et de sécurité contre les incendies qui mettra tout en œuvre pour prévenir l'incendie, éviter qu'un incendie se propage d'un immeuble à l'autre et, si possible sauver les immeubles en proie aux flammes;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance générale du 2 octobre 2006; *Étant donné que le règlement n° 206-2006 est très long et qu'il serait onéreux de le reproduire tout au long dans notre journal local, les contribuables intéressés à le consulter pourront le faire au bureau municipal, aux heures normales de bureau.*

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 207-2006

C'est un règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Municipalité pour l'année 2006.

Lui aussi avait été présenté à la séance régulière du 6 novembre 2006 et lui aussi, son adoption

avait été reportée à une autre séance.

Le Conseil décide de retarder encore l'adoption de ce règlement concernant la tarification. Il veut que le directeur s'informe des tarifs chargés par les municipalités avoisinantes. Le Conseil municipal veut être juste et équitable dans ce dossier. C'est pourquoi il veut obtenir plus d'information avant de statuer.

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 16

Le décompte progressif n° 16 qui vous est présenté couvre les travaux exécutés par l'entrepreneur « La Cie Wilfrid Allen ltée » en date du 9 novembre 2006.

Le montant total à payer est de 17 092,50\$ (taxes et retenues incluses) qui représente la remise de la retenue spéciale de 15 000\$ pour le système d'ozonation. Le paiement en est recommandé par BPR. Une copie du décompte no 16 est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE BPR Groupe-Conseil recommande le paiement du décompte progressif no 16 à l'entrepreneur « La Cie Wilfrid Allen ltée » pour des déficiences qui ont été corrigées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

Et RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le décompte progressif n° 16 au montant de dix-sept mille quatre-vingt-douze dollars et cinquante sous (17 092,50\$) taxes incluses à « La Cie Wilfrid Allen ltée » pour des corrections apportées au système d'ozonation;

QU'une retenue de 5% sur l'ensemble des travaux exécutés par l'entrepreneur est gardée par la Municipalité;

QUE ce décompte progressif n° 16 soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE «LES CONCASSÉS DU CAP INC.» (à titre informatif)

Les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud envoient à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une copie de résolution où elles signifient individuellement qu'elles ont accepté la soumission publique de l'entrepreneur « Les Concassés du Cap inc. » concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2007, la Municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des services municipaux prévus au budget 2007 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine session du Conseil municipal, un règlement sera présenté décrétant les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2007.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

En 2005 et en 2006, le taux d'intérêt pour arrérages de taxes était de l'ordre de 12%.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leur compte de taxes dans les délais prescrits sera de l'ordre de 12% pour l'année 2006.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2006, le directeur demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2006. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière qui aura lieu le 8 janvier 2007 et non pas le 1^{er} janvier 2007, puisque le 7 mars 1994 la Municipalité a passé un règlement (N° 131-1994) qui décrète que la session régulière prévue le premier lundi du mois de janvier est déplacée au deuxième lundi du même mois afin d'accorder plus de temps au personnel administratif pour la préparation de la séance régulière.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2006 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du 8 janvier 2007.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 358 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le directeur remet à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers.

Messieurs les élus accusent réception de leurs formulaires et vont les acheminer dûment remplis au directeur général le plus tôt possible.

TRANSPORT ADAPTÉ

Le directeur a reçu des demandes en provenance de la maison Gervais et de la maison Le Lys D'Or à savoir si la Municipalité pourrait offrir un service de transport adapté.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour examiner la situation de plus près?

Berthier-sur-Mer va offrir à partir de janvier 2007 un service de transport adapté (taxi Brochu). Est-ce que la Municipalité trouverait intéressant de faire comme Berthier, c'est-à-dire en requérant les services de transport taxi Brochu pour desservir cette clientèle?

La même demande va être faite à la Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Oui, la Municipalité est intéressée. Par contre, elle veut plus d'information sur les coûts et la façon dont le service serait dispensé.

LOGICIEL GO MAPVIEW (à titre informatif)

Le groupe de géomatique Azimut inc. annonce qu'il en coûtera 195\$ taxes en sus pour l'entretien et les frais d'utilisation annuels 2007.

FOIRE AU VILLAGE

Le Conseil d'administration de la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer, appuyé du Conseil municipal, demandent de revoir et de reporter les dates de tenue de la Foire au village pour l'édition 2007.

« Depuis les cinq dernières années, la Fête des Arts et Traditions se déroule lors de la deuxième fin de semaine de septembre. Nos deux municipalités étant directement voisines l'une de l'autre, nous sommes d'avis qu'il est désolant de créer une compétition entre nos deux événements.

Veuillez noter que nous demeurons ouverts à toute rencontre si jugée nécessaire. »

La même lettre a été envoyée aux Loisirs St-François de Montmagny inc. Des administrateurs du c.a. des Loisirs vont rencontrer des gens de la Fête des Arts et Traditions et vont discuter de cette problématique de tenir deux événements la même fin de semaine.

	<p>Après discussion, une décision sera prise à savoir si la Foire au village garde sa date ou la change. C'est à suivre. La Municipalité sera mise au courant de la décision retenue.</p>									
	<p>TABLEAU DES EMPRUNTS ACTUELS (à titre informatif)</p> <p>Le directeur présente au Conseil municipal un tableau à jour de tous les emprunts actuels de la Municipalité.</p>									
	<p>DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE (à titre informatif)</p> <p>Seule une Municipalité régionale de comté ou une communauté métropolitaine ou encore une municipalité locale avec l'appui de la municipalité régionale de comté ou de la communauté métropolitaine peut présenter une demande d'exclusion.</p> <p>L'inspecteur municipal, monsieur Nicolas Pilote, monte en ce moment une demande d'exclusion pour le tronçon chemin de la Rivière du Sud à l'intersection Montée Les Prairies et chemin des Prairies.</p>									
	<p>PRIORITÉS 2007</p> <p>Comme à chaque année, le comité de sécurité publique désire connaître les priorités 2007 de la Municipalité et ce, avant le 15 janvier prochain.</p> <p>Les priorités en sécurité pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance aux entrées du village - Surveillance de la zone scolaire sur les heures d'autobus - Surveillance dans la cour du Centre des loisirs au 567, chemin St-François Ouest - Plus de surveillance sur le chemin de la Rivière du Sud - Plus de surveillance aux quatre-chemins. 									
	<p>CONTRAT POUR COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES</p> <p>Le directeur a préparé un contrat qui va lier la Municipalité avec les Concassés du Cap inc. pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les 3 prochaines années avec possibilité d'extension pour 2 années additionnelles.</p> <p>Le contrat débute le 1^{er} janvier 2007.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin APPUYÉ par monsieur Rénald Roy ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à signer le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables avec « Les Concassés du Cap inc. ».</p> <p>PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF 2007</p> <p>La proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier 2007 sont :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="text-align: center; width: 20%;">2007</th> <th style="text-align: center; width: 20%;">2006</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Facteur comparatif</td> <td style="text-align: center;">1,27</td> <td style="text-align: center;">1,08</td> </tr> <tr> <td>Proportion médiane</td> <td style="text-align: center;">79%</td> <td style="text-align: center;">93%</td> </tr> </tbody> </table> <p>RÉGULARISATION D'UN DOSSIER</p> <p>La Fabrique cède à la Municipalité les assiettes suivantes situées sur la 3^e, la 4^e et la 5^e Rue. Ces parcelles de terrain portent les numéros de lots 63-14, 63-15-3, 63-15-6 et 63-15-11. La présente cession est consentie à titre purement gratuit et sans aucune charge. Les honoraires professionnels pour l'acte notarié s'élèvent à : 718,63\$.</p>		2007	2006	Facteur comparatif	1,27	1,08	Proportion médiane	79%	93%
	2007	2006								
Facteur comparatif	1,27	1,08								
Proportion médiane	79%	93%								

CONSIDÉRANT QUE des petits résidus de terrain sur la 3^e, la 4^e et la 5^e Rue étaient encore au nom de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE cet état de fait existait sans doute depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique et la Municipalité veulent régulariser la situation une fois pour toutes en bonne et due forme;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique fait cession à la Municipalité de ces parcelles de terrain pour une somme nominale de un dollar;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de défrayer les honoraires professionnels de « Boulanger, Dolan, Denault inc. » au montant de sept cent dix-huit dollars et soixante-trois sous (718,63\$) taxes incluses pour la préparation et la rédaction de l'acte de cession entre les deux parties.

AJUSTEMENT DES TARIFS DE LOCATION D'ESPACES SUR LES POTEAUX D'HYDRO-QUÉBEC ET DE CIRCUITS POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les tarifs de location d'espaces sur les poteaux d'Hydro-Québec et de circuits pour l'éclairage public n'ont connu aucune hausse depuis 2001. Nous désirons vous informer que nous procéderons en 2007 à un ajustement de ces tarifs.

À partir d'avril 2007 et ce, jusqu'en mars 2011, les tarifs de location d'espaces sur les poteaux augmenteront annuellement de 11% et ceux de location de circuits de 5%. Ces augmentations vont représenter pour l'année 2007 un montant d'environ 96\$ pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 17

Le montant total à payer de 349 096,44\$ (taxes incluses) consiste en la remise de la retenue de 5% étant donné que l'entrepreneur « Wilfrid Allen ltée » substituera sa retenue de garantie contractuelle par des certificats de dépôts à terme provenant d'une institution autorisée par l'inspecteur général des institutions financières.

Le présent décompte inclut toutefois une retenue spéciale de 5 000\$ afin de remédier à une déficience au barrage. Les travaux correctifs seront exécutés au début de l'été 2007.

Vous retrouverez joint à ce décompte :

- Une déclaration solennelle de l'entrepreneur attestant que tous les fournisseurs ont été payés.
- Un document provenant de chacune des autorisés concernées, attestant que les lois, décrets et ordonnances ont été observées et que toutes les cotisations et prélèvements exigibles en vertu des lois et décrets ont été payés (CSST).

La réception finale des travaux est prévue pour le 18 août 2007.

Une copie du décompte est remise à chacun des élus pour fin d'acceptation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le décompte progressif n° 17 à l'entrepreneur « Wilfrid Allen ltée » au montant de trois cent quarante-neuf mille quatre-vingt-seize dollars et quarante-quatre sous (349 096,44\$) taxes incluses;

QU'une retenue spéciale de cinq mille dollars (5 000\$) est conservée par la Municipalité pour une fissure qui devra être reprise au barrage du chemin de l'Aqueduc à l'été 2007 par l'entrepreneur « Wilfrid Allen ltée »;

QUE le paiement final du dernier décompte progressif no 17 à « Wilfrid Allen ltée » soit conditionnel à ce que le contrat de gage d'obligations et certificats de dépôt à terme en substitution du

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
C
O
I
S

solde de la retenue contractuelle soit accepté par l'aviseur légal de la Municipalité car à défaut de : le paiement du décompte no 17 sera retenu tant et aussi longtemps que le contrat de gage d'obligations et de certificats de dépôt à terme ne contiendra pas toutes les clauses administratives exigées dans l'annexe « G » du cahier de devis préparé par BPR (référence BPR : M64-00-24 février 2005);
QUE le décompte progressif n° 17, s'il est accepté, soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

L'assemblée se termine à vingt et une heure et cinquante-six minutes.
Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire
Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 18 décembre 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures et trente minutes.
À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire. Monsieur Yves Laflamme, directeur général/secrétaire-trésorier, est aussi présent.
La séance spéciale débute par la prière d'usage du Maire.
La présente séance des membres du Conseil municipal est tenue aux fins d'adopter le budget municipal 2007 et le programme des dépenses en immobilisation.
Avant l'adoption du budget, monsieur le Maire explique aux gens présents comment il s'y est pris pour établir, avec les autres membres du Conseil, les taux de taxation et les tarifs de service. De plus, il repasse l'ensemble des dépenses en leur présence.

ATTENDU QU'après étude et analyse des besoins financiers de chacun des services municipaux, des coûts engendrés et de la répartition fiscale qui en découle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget suivant pour l'exercice financier débutant le 01 janvier 2007 et se terminant le 31 décembre 2007 pour les fins administratives des divers services aux contribuables et l'établissement des taux de taxes foncières générales, spéciales ainsi que les compensations reliées aux services municipaux qui génèrent l'ensemble des coûts de la gestion municipale;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le programme des dépenses en immobilisation pour 2007.

	BUDGET 2006	BUDGET 2007	ÉCART \$
M			
U			
N			
I			
C			
I			
P			
A			
L			
I			
T			
É			
D			
E			
S			
A			
I			
N			
T			
•			
F			
R			
A			
N			
C			
O			
I			
S			
REVENUS			
Taxe foncière générale à .721	620 720	621 322	602
Police à .185	159 269	159 424	155
Voirie à .25	215 228	215 438	210
TVQ Bouchard à .03	25 827	25 853	26
Protection incendie	41 450	41 272	-178
Assainissement opération	48 025	46 550	-1 475
Assainissement AIDA	23 900	20 526	-3 374
Assainissement PADEM	24 085	23 105	-980
Eau potable immobilisation	82 433	80 405	-2 028
Eau potable opération	26 299	142 329	116 030
Service aqueduc (190\$)	102 310	105 618	3 308
Service enlèvement vidanges (98,39\$)	65 592	94 061	28 469
Collecte sélective (52,05)	31 090	35 186	4 096
Eclairage public (30\$)	10 890	10 920	30
Ramassage neige (80\$)	9 825	10 480	655
Boues foses septiques		18 750	18 750
Compensation Ecole	17 065	20 668	3 603
TGE Fonds spécial	16 900		-16 900
Terres publiques	3 400	3 696	296
Diversification des revenus	15 700		-15 700
Remboursement TVQ		35 063	35 063
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	34 171	34 230	59
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	50 603	118 182	67 579
Maison Paroisse, loyers	12 880	14 610	1 730
Pavillon Bédard, loyers	17 880	18 970	1 090
Location équipement (Transport)	6 500	7 000	500
Administration, photocopies, fax, etc...	1 700	1 500	-200
Permis municipaux	1 500	1 800	300
Droit de mutation	6 500	4 000	-2 500
Amendes et pénalités	3 000	1 500	-1 500
Intérêts arréage de taxes	2 000	2 500	500
Intérêts sur placement	3 000	4 000	1 000
Autres	500		-500
Contrat déneigement route 228	14 630	14 630	0
Compensation voirie	78 830	78 830	0
Subvention assainissement des eaux	121 000	121 000	0
Appropriation de surplus	100 000	100 000	0
TOTAL DES REVENUS	1 995 702	2 234 418	238 716
DÉPENSES			
ADMINISTRATION			
Administration	144 936	151 570	6 634
Quote-part MRC-Législation	4 593	4 649	56
Cour municipale coût fixe	900	900	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Publicité-information	300	1 200	900
Frais de congrès	500	200	-300
Sociaux communautaire	5 500	5 500	0

	Service architecte	1 000	1 000	0
M	Service arpenteur	1 000	1 000	0
U	Service juridique	4 000	4 000	0
N	Vérification comptable	4 200	4 000	-200
I	Contrat service informatique	3 135	3 135	0
C	Internet haute vitesse	1 350	1 350	0
I	Évaluation et mutations	300	500	200
P	Formation & perfectionnement	1 000	800	-200
A	Mise à jour codes municipaux	300	250	-50
L	Assurances feu, responsabilité...	34 490	36 152	1 662
I	Cotisations, abonnements	900	1 100	200
P	Entretien photocopieur	1 100	1 300	200
A	Équipement bureau (informatique)	1 000	1 000	0
L	Fourniture bureau	3 800	3 800	0
I	Contribution journal L'Écho	11 000	11 000	0
T	Commission Transport	110		-110
E	Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
IMMEUBLES MUNICIPAUX				
D	Entretien Maison Paroisse	32 250	22 500	-9 750
E	Entretien Pavillon Bédard	1 500	1 500	0
D	Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
E	Entretien Atelier	100	100	0
S	Enseigne Quatre-chemins	450	450	0
A	Parc Olivier-Tremblay	450	450	0
N	Feu clignotant (école)	300	250	-50
T	Lumière de rue (2, 5e rue est)	500	300	-200
•	Élections	0	0	0
F	Quote-part MRC évaluation	38 688	40 758	2 070
R	TOTAL:	301 402	302 464	1 062
A				
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
I	Service Sûreté du Québec	149 950	138 428	-11 522
N	Administration	36 445	37 490	1 045
T	Radio (1er répondant)		1 000	1 000
•	Immatriculation (1er répondant)	350	350	0
F	Équipements (1er répondant)	650	1 200	550
R	Radio (serv. incendie)	1 250	1 250	0
A	Téléavertisseur	5 500	5 500	0
N	Entraide municipale		3 000	3 000
C	Immatriculation (serv. Incendie)	950	1 000	50
O	Location équipement incendie	3 000	1 000	-2 000
I	Entretien équipements-véhicules	5 000	3 000	-2 000
S	Inspection des équipements	1 200	800	-400
	Entretien Caserne incendie	5 000	2 000	-3 000
	Essence & diesel	1 500	1 500	0
	Chauffage Caserne incendie	3 500	5 500	2 000
	Matériel divers	4 000	3 500	-500
	Fournitures	200	700	500
	Détecteur de gaz		400	400
	Appareils respiratoires		1 500	1 500
	Échelles		750	750
	Vêtements, chaussures etc...	1 250	1 250	0

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S	Électricité Caserne incendie	1 200	1 800	600
	Extincteurs	350	350	0
	Divers		120	120
	Atelier Mécanique	3 854	2 819	-1 035
	Quote-part MRC-Télémétrie	405	405	0
	TOTAL:	225 554	216 612	-8 942
	TRANSPORT (VOIRIE)			
	Administration	87 740	91 115	3 375
	Service scientifique et génie	3 000	3 000	0
	Immatriculation véhicules	3 500	3 000	-500
	Registre exploitants véhicules lourds	120	120	0
	Fauchage des chemins	7 000	7 500	500
	Location machinerie	4 000	2 000	-2 000
	Droit passage rivière	175	175	0
	Signalisation (matériel)	2 000	2 000	0
	Entretien chemins, rues, ponceaux	10 000	10 000	0
	Ponts	7 500	7 500	0
	Entretien réparation machinerie	22 050	25 850	3 800
	Trottoirs	1 500	2 000	500
	Lignage de rue	6 000	6 000	0
	Gravier, sable, ciment	5 000	5 000	0
	Asphalte	25 000	25 000	0
	Essence machinerie	2 500	5 000	2 500
	Pièces et accessoires	8 000	8 000	0
	Atelier mécanique	19 865	55 670	35 805
	Signalisation	4 480	4 560	80
	TOTAL VOIRIE:	219 430	263 490	44 060
	TRANSPORT (DENEIGEMENT)			
	Administration	89 805	89 490	-315
	Radios	1 000	1 000	0
	Immatriculation véhicules	2 900	3 400	500
	Service location-nettoyage salopettes	1 200	1 200	0
	Location bélier mécanique	3 500	4 000	500
	Location machinerie	1 800	5 000	3 200
	Entretien, réparation véhicules	21 600	19 600	-2 000
	Entretien Garage	3 000	3 000	0
	Sable et sel	17 000	18 000	1 000
	Essence diesel	45 000	45 000	0
	Huile à chauffage	5 000	5 000	0
	Pièces et accessoires	4 000	4 000	0
	Lames de charrue	5 000	6 000	1 000
	Vêtements	500	600	100
	Électricité Garage	2 600	3 000	400
	Trousse premiers soins	100	100	0
	Réclamation pour dommages	3 000	3 000	0
	Contrat déneigement rue du Rocher-Site	1 835	1 945	110
	Contrat déneigement Entrée Chamberland	700	730	30
	Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0

	TOTAL DENEIGEMENT:	217 540	222 065	4 525
M	Eclairage public (Hydro-Québec)	6 500	7 500	1 000
U	Entretien réseau d'éclairage	2 000	1 000	-1 000
N	TOTAL TRANSPORT	445 470	494 055	48 585
I	HYGIÈNE DU MILIEU			
C	Administration	32770	37 555	4 785
I	Honoraires professionnels (Gestech)	30000	59 360	29 360
P	Service alarme		300	300
A	Analyses échantillons d'eau	3000	4 000	1 000
L	Assurances usine		12 400	12 400
I	Entretien ménager		1 400	1 400
T	Usine de filtration		2 000	2 000
É	Poste surpresseur (St-Pierre)		200	200
D	Produits (eau potable)		5 000	5 000
E	Chlore	15000	7 500	-7 500
S	Pass		20 000	20 000
A	Polymère (Magnafloc)		10 000	10 000
I	Oxygène		15 000	15 000
N	Diesel coloré génératrice		100	100
T	Pièces accessoires		1 000	1 000
•	Électricité usine de filtration	25000	46 600	21 600
F	Électricité poste surpresseur		2 000	2 000
R	Électricité compteur d'eau St-Pierre		1 000	1 000
A	Divers		1 482	1 482
N	Compteurs d'eau	1 000	1 000	0
T	Location machinerie	2 500	2 500	0
•	Borne-fontaine	2 500	2 500	0
F	Poste de chloration	500	500	0
R	Barrage-réservoir	5 000	5 000	0
A	Pièces et accessoires (aqueduc)	3 500	3 500	0
N	Assainissement opération (entretien)	10 000	10 000	0
T	Electricité Ass. eaux	10 500	10 000	-500
•	Location machinerie	250	250	0
F	Entretien réseau égout	3 000	3 000	0
R	Pièces et accessoires (égout)	2 000	2 500	500
A	Enlèvement ordures (contrat)	43 350	75 160	31 810
N	Site d'enfouissement	34 560	36 560	2 000
C	Traitemet matières recyclables	6 000	6 000	0
O	Traitemet encombrants	1 000	1 000	0
I	Nouvelle Régie	5 550	4 750	-800
S	Récupération peinture-sapins	400	300	-100
•	Récupération pneus	400	800	400
F	Gros containers Garage municipal	5 500	5 500	0
R	Quote-part MRC Collecte sélective	1 151	1 110	-41
A	Quote-part MRC Boues fosses septiques		18 750	18 750
N	TOTAL:	244 431	417 577	173 146
Ç	URBANISME ET MISE EN VALEUR			
O	DU TERRITOIRE			

M U N I C I P A L I T É D E	Honoraires inspecteur municipal	13 564	15 121	1 557
	Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
	Quote-part MRC-urbanisme	40 028	39 919	-109
	VVAP	4 000	4 000	0
	Site institutionnel	1 080	790	-290
	Comité d'embellissement	10 340	10 340	0
	TOTAL:	69 112	70 270	1 158
	HLM			
	Administration	265	0	-265
	Contribution 10% déficit HLM	20 717	15 000	-5 717
	TOTAL:	90 094	85 270	-4 824
LOISIRS ET CULTURE				
Support technique (Logiciel)	150	150	0	
Entretien Bibliothèque du Rocher	150	150	0	
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 700	5 950	250	
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0	
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0	
Divers	5 500	5 500	0	
Contribution Loisirs St-François	90 000	90 000	0	
Supralocal	11 050	13 000	1 950	
TOTAL:	127 475	129 860	2 385	
FRAIS DE FINANCEMENT				
Intérêts emprunt règ. 160-97 (Camion)	1 721	880	-841	
Intérêts emprunt règ. 155-97 (M. Paroisse)	887	455	-432	
Intérêts emprunt PADEM	55 646	53 256	-2 390	
Intérêts emprunt AIDA	8 409	8 121	-288	
Intérêts emprunt URBANISATION	15 680	15 045	-635	
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	9 539	9 128	-411	
Intérêts emprunt règ. 117	9 805	9 250	-555	
Intérêts recherche eau potable	8 890	8 596	-294	
Intérêts honoraires prof. eau potable	13 370	12 810	-560	
Intérêts usine eau potable	102 338	82 000	-20 338	
TOTAL:	226 285	199 541	-26 744	
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			0	
Escompte sur emprunt	7 172	0	-7 172	
Frais bancaires	50	80	30	
TOTAL:	7 222	80	-7 142	
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement en capital				
Capital emprunt règ. 160-97 (Camion)	19 004	19 928	924	
Capital emprunt règ. 155-97 (M. Paroisse)	9 796	10 272	476	
Capital emprunt PADEM	75 614	78 500	2 886	

M	Capital emprunt AIDA	11 354	11 932	578
U	Capital emprunt URBANISATION	21 026	22 062	1 036
N	Capital honoraires prof. ass. eaux	12 608	13 206	598
I	Capital emprunt règ. 117	26 100	27 500	1 400
C	Capital recherche eau potable	6 100	6 400	300
I	Capital honoraires prof. eau potable	9 535	9 900	365
P	TOTAL :	191 137	199 700	8 563
A	TRANSFERT A L'ÉTAT			
L	ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
I	IMMOBILISATIONS	136 632	189 259	52 627
T	TOTAL:	136 632	189 259	52 627
E	GRAND TOTAL DÉPENSES:	1 995 702	2 234 418	238 716
D	Évaluation imposable total 2007	86 175 000		
E	Proportion médiane	79%		
S	Facteur comparatif	1,27		
A	LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE			
I	IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux			
N	APPUYÉ par monsieur Rénald Roy			
T	ET RÉSOLU QUE la séance spéciale portant exclusivement sur le budget 2007 soit levée.			
F	La séance se termine à dix-neuf heures cinquante-deux minutes.			
R	Adopté unanimement			
A	Pierre Jean, Maire			
N	Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.			
T				
•				
F				
R				
A				
N				
C				
O				
I				
S				

Santé-vous plus léger!

Saviez-vous que pour brûler les calories contenues dans une cannette de bière de 151 calories, vous devez marcher activement pendant 30 minutes? Parmi les outils santé que vous pouvez utiliser pour conserver un poids santé, la calculatrice alimentaire peut vous indiquer comment brûler vos calories en fonction de ce que vous mangez. Vous pouvez accéder à la calculatrice alimentaire dans le site Internet suivant : [www.vasy.gouv.qc.ca.](http://www.vasy.gouv.qc.ca/), section des «outils santé - calculatrice alimentaire». Source : Services Québec. ☺

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymous pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

www.lettragedc.com



884-4370

*MACHINERIES *VÉHICULES *COMMERCES
*PAN CARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS



ProXim

Votre destination bien-être

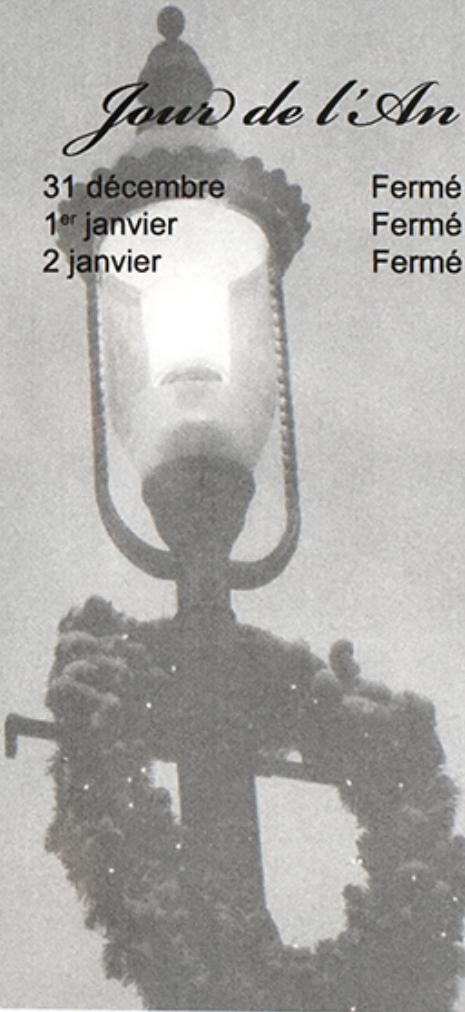
Your Well-Being Destination

Horaire de la période des Fêtes

Jour de l'An

31 décembre
1^{er} janvier
2 janvier

Fermé
Fermé
Fermé



Joyeuses Fêtes

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

REER

COTISEZ AVANT
LE 1^{ER} MARS

Pour nous joindre: 418 259-7786

418 248-1927

Sans frais: 1 866 259-7786
www.desjardins.com/caisse-rivesud



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud